

Tous les documents évoqués dans ce relevé de décisions sont disponibles auprès de vos élus ou au secrétariat de la direction

En raison des mesures sanitaires engagées par le Gouvernement, le Conseil d'administration prévu le 17 mars n'a pas pu se tenir. Les délibérations qui figuraient à l'ordre du jour ont fait l'objet d'une consultation par voie électronique en application du décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014, de l'article 22 du décret n°2019-1459 et de l'article 4.3 du règlement intérieur de l'Institut Agro.

Cette consultation s'est déroulée du mardi 17 mars au mercredi 25 mars – clôture des votes à 16H.

Le Conseil d'administration provisoire compte 28 membres en exercice – 25 membres ont pris part à la consultation.

Les résultats de cette consultation ont été publiés le jeudi 26 mars, ils sont les suivants :

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JANVIER 2020

1.1 Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 24 janvier 2020

Votes pour : 21
Votes contre : 2
Abstentions : 2

2. POINTS DE SITUATION SUR LA MISE EN PLACE DE L'INSTITUT AGRO - INFORMATION

3. QUESTIONS D'ORGANISATION OU DE FONCTIONNEMENT GENERAL

3.1.1 Révision du règlement intérieur de l'établissement

Votes pour : 24
Votes contre : 1

3.1.2 Révision du règlement intérieur de l'école interne AGROCAMPUS OUEST

Votes pour : 20
Abstentions : 5

3.1.3 Révision du règlement intérieur de l'école interne Montpellier SupAgro

Approuvée à l'unanimité

3.2 Délégation de pouvoir du Conseil d'administration au directeur général et conditions et limites d'attributions d'une délégation de pouvoir par le directeur général aux directeurs d'écoles internes

Approuvée à l'unanimité

3.3 Adhésion de l'Institut Agro à l'AMUE

Approuvée à l'unanimité

3.4 Désignation des membres des commissions permanentes du Conseil des enseignants

Approuvée à l'unanimité

4. QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

- 4.1 Compte financier 2019 Fondation AGROCAMPUS OUEST et rapport du commissaire aux comptes
Votes pour : 22
Abstention : 3
- 4.2 Compte financier 2019 Fondation Montpellier SupAgro et rapport du commissaire aux comptes
Votes pour : 21
Abstention : 4
- 4.3 Compte financier 2019 AGROCAMPUS OUEST
Votes pour : 22
Abstention : 3
- 4.4 Compte financier 2019 Montpellier SupAgro
Votes pour : 23
Abstention : 2
- 4.5 Révision de la délibération n° 4.2 du 24 janvier 2020 sur les Modalités d'indemnisation des frais de mission
Approuvée à l'unanimité

5. POINTS SPECIFIQUES ECOLE INTERNE MONTPELLIER SUPAGRO

- 5.1 Approbation du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière
Votes pour : 23
Votes contre : 2
- 5.2 Déclaration d'inutilité
Votes pour : 20
Votes contre : 1
Abstention : 4

6. POINTS SPECIFIQUES ECOLE INTERNE AGROCAMPUS OUEST

- 6.1 Subvention à l'association étudiante l'Agross Boule de neige – délibération retirée

7. INFORMATIONS DIVERSES

- 7.1 Contrats et conventions signés par l'administratrice provisoire ou par délégation depuis le Conseil d'administration du 24 janvier 2020
- 7.2 Tarifs applicables dans les deux écoles à compter du 24 janvier 2020
- 7.3 Prochaines dates du Conseil d'administration de l'Institut Agro :
- En raison des mesures sanitaires les élections aux différentes instances de l'Institut Agro, prévues le 26 mars, ont été reportées à une date à définir.
 - En conséquence, les dates initialement prévues des 9 avril et 19 mai 2020 pour les réunions du nouveau Conseil d'administration sont annulées et le Conseil d'administration provisoire est maintenu en fonction.